

Copie anonyme - n°anonymat : 152292

 A5-00007 152292 Dis Lit BL	Code épreuve : 259	Nombre de pages : 9	Session : 2024
	Épreuve de :		
	Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

La Poétique d'Aristote a pu être perçue comme une rhétorique qui dicterait des règles précises garantissant la valeur d'une œuvre littéraire, et notamment d'une tragédie. Dans son ouvrage, il s'attarde sur la définition et les traits caractéristiques de ce genre théâtral : la tragédie met en scène des personnages nobles, dominés par des passions ayant partie liée au pathos et soumis à leur destin. Des règles classiques de bienséance et de vraisemblance sont souvent présentées comme ayant été définies par Aristote. Dans la théorie classique et dans la perspective aristotélicienne, le genre et le respect de règles serait à l'origine de la valeur d'une œuvre littéraire.

C'est en se promenant situant contre cette idée que Claude Roy écrit dans ses descriptions critiques: "Je suis toujours tenté de dresser un peu niais les gens qui attachent une très grande importance aux formes fixes de la littérature, à ces genres qui ont pourtant leur utilité. Ils ne font songer à ceux-là qui prétendent au bon genre, ou à se donner un genre : c'est un peu trop & guindés et mal à propos. Plus d'une œuvre admirable est d'un genre bâtarde, emprunte une forme que ne cataloguent ni les critiques, ni les historiens et, en revanche, bien des talents s'ensablent d'avoir veillé trop sacrifier aux règles reconnues". Claude Roy se livre à une réflexion sur les genres littéraires, en adoptant un point de vue assez catégorique sur la question comme en témoigne l'emploi de l'adjectif "niais" ou de l'expression "mal à propos". Si Claude Roy reconnaît bien une certaine "utilité" à l'usage des genres, il considère que ceux-ci ne sont pas à l'origine de la valeur de l'œuvre. Selon lui la conformité à un genre et à des "règles reconnues" n'a pas d'influence sur

la valeur et la grandeur d'une œuvre. Il faut souligner le contexte littéraire du propos de Claude Roy, puisque, les lendemains de la Seconde Guerre mondiale connaissent l'émergence du Nouveau Roman et le développement du surréalisme dans le champ littéraire. Ces nouvelles manières d'écrire rompent avec des genres ou des règles connues et reconnues. Claude Roy s'inscrit donc dans la perspective moderne de l'écriture qui connaît et de la littérature qui connaît l'apparition et le développement de nouveaux genres. Si selon Claude Roy l'attachement à des genres ne préfigure en rien la qualité de l'œuvre produite, ne peut-on pas cependant interroger le rôle des règles et des genres dans la constitution de la valeur d'une œuvre ? En outre, il faut aussi peut-être questionner la définition du "genre", car si selon Claude Roy les "genres" sont des "formes fixes de la littérature" avec des "règles reconnues", il apparaît souvent bien difficile de les reconnaître et les limites des genres sont sans cesse rediscutées au fur et à mesure que s'augmente la bibliothèque. Si le roman est défini comme un genre, il semble toujours plus complexe de donner des caractéristiques spécifiques qui correspondent à tout roman.

Il s'agira donc de s'interroger sur la nature du lien entre le respect de "règles reconnues" et la conformité à un genre ou plutôt à un "bon genre" et la qualité ou la valeur d'une œuvre produite. Des règles et les genres participent-ils de la valeur d'une œuvre ou contraint-ils et limitent-ils l'écrivain dans son processus de création littéraire ?

Certes, notamment depuis le régime de la littérature, le genre ou l'application de règles par l'auteur ~~se part~~ n'apparaît pas comme un critère pertinent de la valeur d'une œuvre. Cependant, il faut reconnaître "l'utilité" des genres dont parle Claude Roy et montrer le lien possible entre l'application de "règles reconnues" et la valeur de l'œuvre. Mais il faut surtout revenir sur la définition du "genre" qui n'est pas une "forme" aussi "fixe" qu'elle n'en a l'air : dès lors, pour les auteurs, "prétend[er] au bon genre", c'est rechercher la

forme appropriée à leur propos.

* * *

Dans un premier temps, il faut se pencher sur le fait que, la conformité à un "bon genre" ou l'application de "règles reconnues" n'est pas un critère pertinent de la valeur d'une œuvre.

Pour Claude Roy, "plus d'une œuvre admirable est d'un genre bâtard". En effet, le passage des belles lettres au régime de la "littérature", marqué par le livre de l'adame de Staël, ouvre un nouveau paradigme en termes de genre et autorise une certaine valeur à une œuvre "d'un genre bâtard". Mais déjà pendant l'époque classique cette idée avait déjà pu être vérifiée. lorsque Jean de la Fontaine écrit ses fables, il est obligé de les auxir par une "Vie d'Esop le Phrygien". Le genre de la fable est en effet peu connu et reconnu et il doit donc s'appuyer sur un Ancien qui l'autorise à écrire une telle œuvre. Il construit donc la figure d'Esop comme figure d'autorité légitimant l'écriture de telles fables. Ces fables, appartenant à un "genre bâtard", ont cependant connu un réel succès et surtout une postérité. Il semble en aller de même pour les Contes et histoires du temps passé de Charles Perrault. Se présentant sur le frontispice comme un genre mineur avec l'inscription "contes de ma mère l'Oye" et une gravure mettant en scène des enfants et une vieille dame au coin du feu, ces Contes sont aujourd'hui considérés comme une "œuvre admirable", et ils ont fait l'objet d'études et d'analyses, avec celle notamment produite par Bettelheim. Être issu d'une "forme que ne cataloguent ni les critiques, ni les historiens" ne semble donc pas un frein à la valeur d'une œuvre. L'écrivain semble même au contraire posséder un plus grand pouvoir de "diction" pour reprendre un des critères de littérarité de Gérard Genette : il peut davantage créer et inventer sa forme.

D'autre part, "bien des talents s'ensablent d'avoir voulu trop sacrifier aux règles reconnues" pour Claude Roy : si conformer à ces règles vendrait limiter le pouvoir créateur de l'écrivain et ainsi la valeur de l'œuvre. Philippe Steinier, dans La mort de la

tragédie, montre que la tragédie a existé à des périodes spécifiques, notamment dans l'Antiquité grecque et à l'époque classique. Ces moments, pour Philippe Steiner, correspondent à des périodes où dominait la société de cour. Et l'inverse, le roman s'est développé et a eu droit de cité dans la société moderne, c'est-à-dire dans une société où les individus étaient davantage dispersés. De conformer aux règles de la tragédie classique à l'époque moderne serait donc vain pour Philippe Steiner, car ~~à~~ ce genre, cette forme ne correspondrait pas à la société de cette époque, même s'il ne s'agit pas d'un "genre bâtard". Dans cette même perspective, il est aussi possible de considérer les succès différenciés qu'ont connu Fanny de Feydeau et Oladore Bavary de Flaubert, deux œuvres parues au même moment et traitant ~~d'un~~ un sujet de sujets similaires. Le roman de Flaubert a en effet connu un bien plus grand succès que la pièce de Feydeau, car ~~la~~ l'œuvre de Flaubert donnait à voir des nouveaux procédés d'écriture, là où celle de Feydeau correspondait davantage aux attentes du public, car elle respectait des règles et des procédés théâtraux connus et reconnus.

Enfin, il faut aussi interroger la question de l'apprehension par ~~des~~ les "historiens" et les "critiques" des formes dans le processus de constitution de la valeur de l'œuvre. Des critiques et des historiens semblent en effet jouer un rôle dans ce processus, mais il faut alors questionner leurs positions. Valéry expliquait par exemple ^{dans ses variantes} que la poésie était un genre indéfinissable et qu'il n'était pas possible de l'apprehender par les critiques: "la poésie échappe" à tout critique. Dès lors, comment les critiques établissent-ils leur "catalogue" des formes qui permettraient de définir la valeur d'une œuvre? De même, si Rousseau est considéré par Philippe Lejeune, a posteriori, comme le "père de l'autobiographie", ce dernier était largement taillé par ses contemporains lorsqu'il se lira à l'écriture de ses Confessions, genre nouveau et qui n'était pas "catalogué" à son époque. Le catalogue des formes et des genres reconnus semble alors évident et c'est aussi en cela qu'un "genre bâtard" peut accéder à un statut élevé, en témoigne la place qu'occupe le genre autobiographique aujourd'hui analysé par J. Décarme et E. Décarme-Tabone dans l'autobiographie. Les auteurs montrent en effet la place prépondérante occupée par ce genre au

Copie anonyme - n°anonymat : 152292

Emplacement QR Code	Code épreuve : 259	Nombre de pages : 9	Session : Jolly
	Épreuve de :		
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

sein des productions littéraires, dévoitant une "accusation de l'économie". Néanmoins, une œuvre issue d'un genre a priori mineur peut être "admirable" à partir du moment où ce genre devient majeur.

* * *

Si la conformité à un genre reconnu et à des règles précises n'apparaît pas comme un critère pertinent de valeur pour une œuvre, il faut toutefois considérer que les genres ont bien une "utilité" et qu'il existe un lien entre l'application de telles règles et la valeur d'une œuvre.

Dans une perspective aristotélicienne, à l'époque classique et sous le régime des Belles Lettres, la présence de "règles reconnues" et la conformité à un genre apparaissent comme constitutifs de la valeur d'une œuvre. Les œuvres, pour se voir accorder une certaine qualité, doivent "prétend[re]" au bon genre. C'est d'ailleurs en partie autour de cette question qu'éclata la querelle des Anciens et des Modernes, les citiens considérant que la reprise des genres expérimentés par les auteurs antiques était une garantie de la valeur de l'œuvre. Le rôle des règles pour la tragédie classique comme celle des trois unités, celle de la lienscence et celle de la vraisemblance était bien constitutif de la valeur, puisqu'elles permettaient au public de plonger dans l'illusion théâtrale sans pour autant éprouver de dégoût. L'importance des règles et

des genres en littérature ne s'est pas limité à l'époque classique. Antoine Compagnon, dans Connaissez-vous Brunetière ? montre comment F. Brunetière a remis sur la table le rôle des genres dans la constitution de la valeur de l'œuvre. Pour Brunetière, chaque genre est caractérisé par des règles spécifiques qu'il s'agit de suivre pour produire une œuvre de valeur. L'existence de "règles reconnues" dans une œuvre permet en effet de lui accorder une certaine valeur car elle va susciter chez le lecteur un "plaisir de reconnaissance" selon la typologie barthélienne. Or, le lecteur participe activement à l'institution de la valeur de l'œuvre et c'est ce que met à jour Beaumarchais dans sa "Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville". Il écrit : "il faut que vous soyez mon juge absolument, que vous le veilliez ou non, car vous êtes mon lecteur". Si conformer à un genre et à des règles reconnues peut participer de ~~l'art~~ la constitution de la valeur d'une œuvre par le truchement du lecteur et de son "plaisir de reconnaissance".

Se cantonner à un genre valorisé et "sacrifier aux règles reconnues" peut aussi apparaître comme le signe d'une véritable qualité et puissance littéraire. Broque Banville, dans son Petit traité sur la poésie étudie les règles du sonnet, forme stricte et reconnue, il met en avant les qualités nécessaires à ce type d'écriture très contraignant. Il écrit qu'"en un trait doit jaillir une idée". S'adonner au respect de telles contraintes dans le processus d'écriture vient conférer un caractère "admirable" à l'œuvre. Dans cette même perspective peut être analysé le retour à l'alexandrin d'Aragon ~~au cours~~ avec la Seconde Guerre mondiale. De recours à cette forme reconnue mais qui n'était plus au centre des pratiques littéraires de l'époque donne à l'œuvre du poète une véritable valeur, par la réussite d'une écriture contrainte et ayant un poids symbolique dans l'histoire de la création littéraire.

* * *

Si le respect de "règles reconnues" et le recours à des genres valables ~~peut un rôle dans~~ n'est pas sans lien dans le processus de ~~création littér~~ constitution de la valeur d'une œuvre littéraire, il faut peut-être enfin revenir sur la définition du genre littéraire. Le genre littéraire est-il une "forme fixe" comme le définit Claude Roy ? Les genres semblent en effet être des catégories aux contours flous, sans cesse redéfinis et élargis par les auteurs qui sont à la recherche d'une forme appropriée pour leur propos.

Les genres littéraires ne ~~sont~~ semblent pas être des "formes fixes" et le catalogue des formes apparaît alors comme étant infini. Si la tragédie classique se présente a priori comme une "forme fixe" aux règles très définies, en se penchant précisément sur les pièces cela semble moins se vérifier. Camille, dans Horace, s'il prétend dans sa préface respecter la règle des trois unités, la règle de l'unité d'action peut être questionnée. En effet, même si ces deux actions sont liées, la relation entre Camille et Horace et le meurtre de Curiose peuvent apparaître comme deux actions principales. La question des limites du roman est également sans cesse posée. L'écriture de Jacques le fataliste de Diderot vient par exemple les redéfinir. Cette œuvre s'autre ainsi : "Comment s'étaient-ils rencontrés ? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-ils ? Que vous importe ? Où allaient-ils ? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ?" Cet incipit montre un nouveau type d'écriture du roman, dans lequel l'auteur n'informe pas le lecteur et où l'intrigue est faible. lorsque Kundera, ^{Rend} fait un "hommage à Denis Diderot" en écrivant Jacques et son maître, il participe aussi à cette redéfinition des limites du roman en montrant ce qu'il peut y avoir de théâtral par l'usage de la forme du dialogue dans le roman comme c'est le cas chez Diderot. Mais il élargit aussi les frontières du théâtre en mettant à jour ce que le théâtre peut emprunter ~~à~~ à la forme romanesque. Ainsi, les limites des genres semblent floues et sans cesse soumises à des

redéfinitions et la valeur accordée et reconnue à une œuvre ne peut dépendre uniquement de ce critère.

Dès lors, la formule, employée sur un ton péjoratif par Claude Roy, marquée par l'usage de l'italique, "se donner un genre" et "prétend[re] au bon genre" peut être entendue d'une autre manière. Du fait des bonnes sans cesse repoussées des genres, "prétend[re] au bon genre", pour un écrivain, c'est se mettre à la recherche et trouver la forme adéquate à son propos et non pas se conformer à un genre valorisé et reconnu. La recherche d'une forme par Annie Zénoux est en cela un exemple. Elle écrit en effet : "au départ, derrière le mot littérature, je mettais celui de roman". Elle commence ainsi d'abord à écrire des fictions. Puis, à partir de La femme gelée, elle va travailler une nouvelle forme d'écriture du moi qui est originale et qui trouvera sa forme avec des Années. Dans cet ouvrage, elle se livre à un usage particulier des pronoms : pour décrire les photos d'elle, c'est-à-dire ce qui peut apparaître a priori comme étant le plus proche de son "Je", elle emploi le pronom "elle". Elle n'emploie la première personne du singulier qu'à l'intérieur de citations ou de chansons. Elle cherche donc ainsi véritablement à "se donner un genre" c'est-à-dire à s'approprier une forme spécifique et particulière d'écriture. De même, l'écriture par Flaubert de l'éducation sentimentale, récit à la troisième personne, qui fait suite aux Mémoires d'un jeune pêcheur, écrit quant à lui à la première personne et contenant tous deux des éléments similaires, peut aussi être appréhendée comme la recherche d'un "bon genre" de sa part. "Prétend[re] au bon genre", si on l'entend comme se lancer à la recherche d'une forme adéquate, vient donner une nouvelle perspective au propos de Claude Roy : la valeur de l'œuvre dépendrait de ce travail de recherche.

* * *

En définitive, si la conformité à un genre et à des "règles reconnues" n'apparaît pas comme un critère pertinent dans la détermination de la valeur d'une œuvre, cela peut

Copie anonyme - n°anonymat : 152292

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 259

Nombre de pages : 9

Session : 2024

Épreuve de :

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

pependant influencer sa valeur notamment par le biais du lecteur. Mais en fait, en tant que les genres ne sont pas des "formes fixes", la détermination de la valeur peut se faire dans le travail de recherche d'une forme adéquate, du "bon genre" institué par l'auteur lui-même.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

